

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 20 MAI 2009**

**Délibération  
n° 2009.05.089**

**Exercice 2009 :  
décision  
modificative n°1**

**LE VINGT MAI DEUX MILLE NEUF à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 mai 2009**

**Secrétaire de séance** : Gérard DEZIER

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Jacky BONNET, Serge BOUCQ, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Catherine DESCHAMPS , Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Christian RAPNOUIL

**Ont donné pouvoir** :

François NEBOUT à Marie-Noëlle DEBILY, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Bernard CONTAMINE à Cyrille NICOLAS, Alain PIAUD à Guy ETIENNE, Rachid RAHMANI à Simon DEFORGE, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

**Excusé(s)** :

André BONICHON, Eric DANCHE

**Excusé(s) représenté(s)** :

Didier LOUIS par Serge BOUCQ

<b>EXERCICE 2009 : DECISION MODIFICATIVE N°1</b>
--

Je sou mets à votre approbation la décision modificative n°1. Cette décision modificative prend notamment en compte les propositions des différentes commissions thématiques.

Je vous propose également d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de la présente décision.

### **BUDGET PRINCIPAL**

1/ La commission Développement économique du 16 avril 2009 a proposé de verser une subvention de 23 000 € à l'association « jeune chambre économique » pour l'organisation de son congrès national qui aura lieu les 19 et 20 juin 2009.

Cette manifestation étant une action de promotion, elle est imputée sur le budget communication (article 6574) en prélevant les crédits sur le chapitre 011- charges à caractère général (article 6288).

2/ La commission Politiques Solidaires du 8 avril 2009 a proposé l'adhésion au service de l'inter-réseau des professionnels du développement social urbain « SVP Ressources » pour 500 € qui permet de solliciter tous les professionnels membres pour des recherches d'expérience, des échanges de pratiques, de cahiers des charges...

3/ La commission Aménagement du territoire du 15 avril 2009 a proposé d'adhérer à l'association des Villes et Régions Européennes de la grande vitesse pour 1 350 €.

Le montant de ces deux adhésions serait financé par transfert de la provision pour subvention de la politique de la ville (chapitre 65) au chapitre 011.

4/ La commission Equipements structurants du 12 février 2009 a proposé une subvention de 15 000 € pour le musée de la Résistance et de la Déportation, suite à négociation cette subvention a été ramenée à 8 750 €.

5/ Suite à notification du produit de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 9 875 063 €, il convient de réévaluer les recettes au compte 7331 de 21 463 €, cette somme correspond à l'évolution physique des bases (+0,22%).

6/ Un ajustement des amortissements tant en dépense qu'en recette est nécessaire : soit 26 000 € pour les amortissements de dépenses d'équipement et 7 000 € pour l'amortissement des subventions perçues.

7/ Suite à notification préfectorale, il convient d'inscrire en recette d'investissement 481 628 € du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire pour la 1<sup>ère</sup> tranche de l'opération « cœur d'agglomération » (aménagement du quartier l'Houmeau).

8/ Suite à la notification du Département de la Charente accordant son concours à l'étude relative à la création d'un sentier de découverte des « sources de la Touvre », il convient d'inscrire 4 930 € en recette d'investissement au chapitre 13.

9/ Le service éco-conseil propose de réaffecter des crédits pour 38 K€ entre les chapitres 20, 21 et 23 pour la réalisation du sentier d'interprétation de la Touvre et pour l'entretien de la coulée verte.

10/ Conformément à la convention avec le Fonds Régional d'Excellence Environnementale relative à la réalisation d'actions d'animation et formation, de sensibilisation et d'évaluation sur le compostage individuel, et considérant qu'un premier versement est intervenu en 2008, il convient de réajuster les recettes de fonctionnement du budget primitif au chapitre 74 : - 11 800 €.

11/ Pour permettre la prise en compte de la condamnation en appel des sociétés IMATEC et DELVAUX-COMBALIE il convient d'annuler les écritures passées lors de la première condamnation du Tribunal Administratif de Poitiers en 2007 pour 1 116 426 € en investissement et 78 627 € en fonctionnement et d'inscrire les recettes consécutives à la décision de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux pour 694 520 € en investissement et 458 041 € en fonctionnement. Un virement à la section d'investissement de 371 519 € peut être réalisé.

12/ Afin de permettre la réalisation des pistes cyclables, il convient de réaffecter 12 000 € du chapitre 204 (subventions d'équipement) aux chapitres 21 pour l'acquisition de terrains et 23 pour des travaux de jalonnement.

13/ Pour prendre en compte en investissement, l'acquisition d'équipements de la crèche pour 1 442 €, il est nécessaire de diminuer les inscriptions en fonctionnement et d'intégrer cette somme au virement .

L'équilibre de la section d'investissement s'opère par la diminution de 453 729 € des inscriptions d'emprunt.

## **BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

14/ Un ajustement des amortissements des subventions d'équipement prévus est nécessaire pour 86 K€. L'équilibre est assuré par le virement de section à section.

## **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

15/ Suite à une modification de la nomenclature comptable M 49, il convient de transférer 12 000 € de redevance pour modernisation des réseaux de collecte du chapitre 011 au chapitre 014.

16/ Il convient de réaffecter certaines dépenses pour 110 K€ suite au résultat de l'appel d'offres sur le traitement des boues. Cette somme peut être dégagée pour augmenter le virement et les dépenses d'équipement du même montant.

## **BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

17/ Un ajustement des amortissements des subventions d'équipement prévus est nécessaire pour 7 000 € (rond-point de Longiesse). L'équilibre est assuré par le virement de section à section.

## **BUDGET ANNEXE TRANSPORT EN COMMUN**

18/ Il convient d'inscrire la somme de 361 297 €, reversée par la STGA en recette exceptionnelle et de l'affecter en dépenses imprévues pour compenser la non augmentation des tarifs en 2009 et les risques de baisse du Versement Transport.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la décision modificative n° 1 de l'exercice 2009.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les conventions ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>02 juin 2009</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>02 juin 2009</b>

Les tableaux ci-après récapitulent ces ajustements

**BUDGET PRINCIPAL**

Chapitre	Article	Fonction	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						
021	021	01	O	Virement de la section de fonctionnement		371 519 €
				<b>Total chapitre 021</b>		<b>371 519 €</b>
9	20	2031	4142	R Frais d'études	- 30 000 €	
				<b>Total chapitre 20</b>	<b>- 30 000 €</b>	
12	204	20414	8242	R Subv. Pistes cyclables	- 12 000 €	
				<b>Total chapitre 204</b>	<b>- 12 000 €</b>	
12	21	2112	8242	R Terrains de voirie	2 000 €	
9	21	2188	4142	R Signalétique	- 8 000 €	
13	21	2184	640	R Mobilier	969 €	
13	21	2188	640	R Autres	473 €	
				<b>Total chapitre 21</b>	<b>- 4 558 €</b>	
12	23	2312(0678)	8242	R Pistes cyclables	10 000 €	
11	23	2313	414(3)	R Construction	1 116 426 €	694 520 €
9	23	2314	833	R Const. Sur sol d'autrui	8 000 €	
9	23	2314(03)	833	R Mise en valeur patrimoine naturel	30 000 €	
				<b>Total chapitre 23</b>	<b>1 164 426 €</b>	<b>694 520 €</b>
7	13	1311(01)	820	R FNADT		481 628 €
8	13	1313	414(2)	R Départements		4 930 €
				<b>Total chapitre 13</b>		<b>486 558 €</b>
	16	1641	01	R Emprunts		- 453 729 €
				<b>Total chapitre 16</b>		<b>- 453 729 €</b>
6	040	280413	01	O Subvention d'équipement versée au Département		26 000 €
6	040	13914	01	O Subventions commune	1 030 €	
6	040	13916	01	O Subventions autres organismes	670 €	
6	040	13918	01	O Subventions autres organismes	5 300 €	
				<b>Total chapitre 040</b>	<b>7 000 €</b>	<b>26 000 €</b>
				<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 124 868 €</b>	<b>1 124 868 €</b>

Chapitre	Article	Fonction	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes	
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>							
	023	023	01	O	Virement à la section d'investissement	371 519 €	
					<b>Total chapitre 023</b>	<b>371 519 €</b>	
13	011	60632	640	R	Fourniture de petits équipements	- 1 442 €	
2	011	6281	824(0)	R	Adhésion - SVP Ressources	500 €	
3	011	6281	824(2)	R	Adhésion – Villes et Régions Euro. Gde Vitesse	1 350 €	
1	011	6288	020	R	Autres	- 23 000 €	
					<b>Total chapitre 011</b>	<b>- 22 592 €</b>	
1	65	6574	902		Jeune chambre économique	23 000 €	
4	65	6574(843)	322		Musée de la résistance	8 750 €	
4	65	6574(824)	30		Provision pour subventions	- 8 750 €	
2+3	65	6574(859)	824(1)		Provision politique de la Ville	- 1 850 €	
					<b>Total chapitre 65</b>	<b>21 150 €</b>	
11	67	673	414(3)		Titres annulés	78 627 €	
					<b>Total chapitre 67</b>	<b>78 627 €</b>	
5	73	7331	812	R	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères		21 463 €
					<b>Total chapitre 73</b>		<b>21 463 €</b>
10	74	7478	812(4)	R	Autres organismes		- 11 800 €
					<b>Total chapitre 74</b>		<b>- 11 800 €</b>
11	77	7711	414(3)	R	Dédits et pénalités reçues		2 300 €
11	77	7788	414(3)	R	Produits exceptionnels divers		455 741 €
					<b>Total chapitre 77</b>		<b>458 041 €</b>
6	042	6811	01	O	Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	26 000 €	
6	042	777	01	O	Quote-part subvention d'équipement transf. Cpte de réserve		7 000 €
					<b>Total chapitre 042</b>	<b>26 000 €</b>	<b>7 000 €</b>
					<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>474 704 €</b>	<b>474 704 €</b>

## BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Chapitre	Article	Fonction	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						
14	021		O	Virement à la section de fonctionnement		86 000 €
				<b>Total chapitre 021</b>		<b>86 000 €</b>
14	040	13911	O	Subventions Etat	6 000 €	
14	040	13912	O	Subventions Région	41 000 €	
14	040	13913	O	Subventions Département	5 000 €	
14	040	13917	O	Subventions FEDER	34 000 €	
				<b>Total chapitre 040</b>	<b>86 000 €</b>	
				<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>86 000 €</b>	<b>86 000 €</b>

Chapitre	Article	Fonction	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>						
14	023		O	Virement à la section d'investissement	86 000 €	
				<b>Total chapitre 023</b>	<b>86 000 €</b>	
14	042	777	O	Quote-part subvention d'équipement transf. Cpte de réserve		86 000 €
				<b>Total chapitre 042</b>		<b>86 000 €</b>
				<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>86 000 €</b>	<b>86 000 €</b>

## BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>						
15	011	60610	R	Eau	- 12 000 €	
16	011	6184		Enlèvement des boues	- 110 000 €	
				<b>Total chapitre 011</b>	<b>- 122 000 €</b>	
15	014	706129	R	Reversement à l'agence de l'eau- redevance modernisation des réseaux de collecte	12 000 €	
				<b>Total chapitre 014</b>	<b>12 000 €</b>	
16	023	023	O	Virement à la section d'investissement	110 000 €	
				<b>Total chapitre 023</b>	<b>110 000 €</b>	
				<b>TOTAL SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>0 €</b>	

Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						
16	021	021	O	Virement de la section de fonctionnement		110 000 €
				<b>Total chapitre 021</b>		<b>110 000 €</b>
16	20	2051	R	Immobilisations incorporelles	63 000 €	
				<b>Total chapitre 20</b>	<b>63 000 €</b>	
16	21	2183	R	Matériel de bureau et matériel informatique	24 600 €	
				<b>Total chapitre 21</b>	<b>24 600 €</b>	
16	23	2312	R	Terrains	22 400 €	
				<b>Total chapitre 23</b>	<b>22 400 €</b>	
				<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>110 000 €</b>	<b>110 000 €</b>

## **BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>						
17	023		O	Virement à la section d'investissement	7 000 €	
				<b>Total chapitre 023</b>	<b>7 000 €</b>	
17	042	777	01	Quote-part subvention d'équipement transf. Cpte de réserve		7 000 €
				<b>Total chapitre 042</b>		<b>7 000 €</b>
				<b>TOTAL SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>7 000 €</b>	<b>7 000 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						
17	021		O	Virement à la section de fonctionnement		7 000 €
				<b>Total chapitre 021</b>		<b>7 000 €</b>
17	040	13913	O	Subventions Département	7 000 €	
				<b>Total chapitre 040</b>	<b>7 000 €</b>	
				<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7 000 €</b>	<b>7 000 €</b>

## **BUDGET ANNEXE TRANSPORT EN COMMUN**

Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>						
18	022		R	Dépenses imprévues	361 297 €	
				<b>Total chapitre 022</b>	<b>361 297 €</b>	
18	77	7718	R	Autres produits exceptionnels		361 297 €
				<b>Total chapitre 77</b>		<b>361 297 €</b>
				<b>TOTAL SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>361 297 €</b>	<b>361 297 €</b>